

« La Réunion des jeunes lecteurs »

2026 – 2027

LIRE • FAIRE ENTENDRE • PARTAGER

Une aventure de lecture, d'expression et d'écoute, de la classe à la finale académique.

PRESENTATION DE LA MARRAINE DU CONCOURS : CÉLINE HUET

Née en 1963 à Saint-Pierre, Céline Huet a grandi au Chaudron, un quartier dont elle est fière et qui l'a façonnée, elle découvre qu'elle a une langue créole au lycée et décide alors de se consacrer à sa langue maternelle. Elle reviendra au français des décennies plus tard après avoir participé à un atelier d'écriture en français.

Auteure et traductrice, elle a publié dès 1982 en poésie jusqu'en 2005 dans de nombreux recueils collectifs aux Éditions UDIR à côté de poètes comme Jean Albany ou Gilbert Aubry, et aux Éditions K'A.

Sa première œuvre *Maloya pour la mer* paraîtra en 1989 dans lequel on peut trouver ses premiers textes en créole. La diversité de son œuvre lui permet d'explorer tous les genres (poésie, lexique créole/français, contes et pensées, nouvelles et romans) et d'atteindre un très large public.

À ce jour, elle a reçu quelques prix littéraires dont le Pri LanKréol 2015 pour « In journé déor », le Prix Découverte pour son premier roman *La Badine des fous* en 2019, roman écrit pour apprendre de l'histoire de l'île et de l'esclavage ; et le Prix Flamboyant en 2021 pour son roman *Artémis a disparu* qui évoque le pénitencier pour enfants de l'Îlet à Guillaume.

Nombre de ses textes ont été mis en musique et chantés par des artistes de l'île.

Elle est la créatrice du jeu de société autour de la langue créole *Zedmo Véli* sorti en décembre 2024.

LE MOT DE LA MARRAINE DU CONCOURS

« La lecture promet un voyage dans l'œuvre et la pensée de l'auteur, et aussi l'apprentissage d'une notion essentielle, celle de la liberté. Liberté de ressentir par soi-même la saveur d'un mot sans passer par l'interprétation d'une tierce personne, liberté d'analyse selon ses propres critères ; et de pouvoir emprunter les chemins doux ou rudes dans lesquels l'écrivain nous invite à déambuler pour apprendre de nous-mêmes et des autres. La liberté aussi de découvrir le monde, un autre univers, en le confrontant au sien pour grandir et s'enrichir en grammaire, en image, en style, en vocabulaire, et aussi en valeurs humaines.

Lire à voix haute permet d'entendre toute la musicalité du texte, de le comprendre mieux souvent, de se l'approprier, d'en faire une arme pour s'exprimer avec aisance à force de pratique.

Lire est un acte de résistance face aux distractions et sollicitations diverses et le début de l'aventure vers l'écriture

Céline HUET

LES MODALITÉS DU CONCOURS

Un concours inscrit dans les priorités de l'Académie

Le concours de lecture à voix haute s'inscrit dans la stratégie académique en faveur des savoirs fondamentaux.

Les évaluations nationales et les résultats des tests des journées de la citoyenneté montrent les difficultés persistantes en lecture et la nécessité de faire de l'acquisition des compétences en lecture un axe fort de travail au sein des classes.

Un concours inscrit dans les apprentissages

Le concours de lecture à voix haute s'inscrit dans un enseignement mené tout au long de l'année scolaire en lecture, et plus particulièrement en lecture à voix haute en conformité avec les attendus des nouveaux programmes de cycle 3 et 4 mais aussi des attendus des programmes de lycée.

La participation à ce concours s'intègre donc au **projet pédagogique** de la classe et de l'équipe : il permet de conduire, grâce à une pratique régulière, un travail riche, en lien avec le développement des différentes pratiques langagières et culturelles mais aussi transversales :

- Les compétences en lecture (fluidité, expressivité et compréhension) et l'aisance à l'oral en lien avec le développement des compétences attentionnelles et psychosociales (écouter et participer à des échanges) ainsi que la confiance en soi
- Le plaisir de lire, la pratique de la lecture personnelle, l'affinement des goûts personnels - pour cela la mobilisation du carnet de lecteur prévue par les programmes est un outil précieux ;
- L'expression orale ; la participation au concours s'inscrit dans le développement des compétences orales favorisant la réussite des élèves aux examens que ce soit dans le cadre du contrôle continu dans toutes les disciplines ou dans le cadre des épreuves certificatives (oral du DNB, présentation du chef-d'œuvre en lycée professionnel, épreuve anticipée de français au baccalauréat, grand oral...) ;
- La culture : le concours offre l'occasion de découvrir des auteurs et des autrices et en particulier de La Réunion et l'Océan Indien, de nouvelles œuvres, différentes formes littéraires (poésie, romans, nouvelle, théâtre...).

Un concours qui aboutit à une finale en interdegré et en intercycles :

PREMIER DEGRÉ	SECOND DEGRÉ
CM1 • CM2	6e • 5e • 4e • 3e 2de générale • CAP • 2de bac pro

A noter : les organisateurs se réservent le droit de modifier la participation d'un niveau en demi-finale en dessous d'un minimum d'inscrits.

Une prestation en deux temps

1 • LA LECTURE

Lecture individuelle **et/ou** lecture chorale de deux ou trois élèves maximum.

2 • LE CHOIX DU TEXTE

Brève présentation des raisons qui ont conduit à choisir le texte lu.

Durée maximale

Format	Lecture + présentation	Durée
Individuelle	1 élève	2 min à 2 min 30 maximum
Chorale	2 ou 3 élèves maximum	3 min 30 à 4 min maximum

À retenir : Les élèves peuvent conserver le même texte lors des différentes phases du concours ou en changer, à leur gré.

Les critères de réussite

Le jury appréciera pour chaque classe, la capacité des élèves à motiver leur choix du texte, l'expressivité de leur lecture (fluidité, respect de la ponctuation, du rythme de la phrase, capacité à transmettre des émotions et à rendre compte du sens).

Pour les lectures chorales, le jury sera attentif à la répartition de la parole.

LES PHASES DU CONCOURS

Le premier degré et le second degré ont des organisations distinctes jusqu'à la finale académique.

Organisation dans le premier degré

Calendrier 2026-2027

Pour des raisons d'équité et de bonne organisation, **les échéances indiquées ci-dessous devront impérativement être respectées. Aucun délai supplémentaire ne pourra être envisagé.**

1	TRAVAIL EN CLASSE <u>Dès septembre 2026</u> Travail des professeurs avec leurs classes autour des textes choisis : lecture, mise en voix, entraînement à la fluence et préparation de la présentation motivant le choix du texte. Il n'y a pas de thème imposé cette année (Voir Ressources Eduscol).
2	HUITIÈMES DE FINALE <u>Avant le 10 décembre 2026, dans la classe</u> Élection des candidats de classe à partir de critères d'évaluation construits avec les élèves. Ils lisent à voix haute un extrait d'une œuvre de leur choix en langue française . Les noms des élèves retenus pour chaque classe sont transmis au coordonnateur de réseau en éducation prioritaire. Hors éducation prioritaire, ils sont transmis au CPC de circonscription, référent du plan français (RFC).
3	QUARTS DE FINALE <u>Du 1er février au 5 mars 2027 - cette phase pourra être valorisée dans le cadre de la semaine académique de l'expression</u> Pour les écoles situées en éducation prioritaire : Les lauréats de classe d'un même réseau concourent pour désigner les demi-finalistes du réseau. La rencontre est organisée par le coordonnateur du réseau, qui constitue pour l'occasion un jury (directeurs, membres de l'inspection, représentant de la municipalité, etc.) Pour les écoles situées hors éducation prioritaire : Les lauréats de chaque classe de la circonscription concourent pour désigner les demi-finalistes. La rencontre est organisée par le CPC référent du concours, qui constitue pour l'occasion un jury.
4	DEMI-FINALES <u>Avril 2027, à l'échelle des bassins : Nord, Est, Sud, Ouest</u> Les demi-finalistes se rencontrent par bassin pour élire les finalistes : 1 candidat individuel et 1 équipe (maximum 3 élèves) par niveau (CM1 et CM2) pour la lecture individuelle et la lecture chorale. La demi-finale se déroule le mercredi en présence des demi-finalistes, des enseignants volontaires et des parents. Elle désigne pour chaque niveau de classe, les finalistes de chaque catégorie (individuelle et chorale). Les dates et les lieux des demi-finales seront communiqués ultérieurement.
5	FINALE ACADÉMIQUE <u>Mai - juin 2027</u> Premier et second degrés réunis pour la finale qui désignera les lauréats académiques. A ce stade du concours, les finalistes se verront remettre une récompense symbolique en reconnaissance de leur engagement en faveur de la lecture. La date et le lieu de la finale seront communiqués ultérieurement.

Organisation dans le second degré

Dans chaque établissement engagé — collège REP, REP+ ou HEP, LEGT ou lycée professionnel — la sélection s'organise progressivement de la classe à l'établissement puis au bassin pour la demi-finale.

Calendrier 2026-2027

Pour des raisons d'équité et de bonne organisation, les échéances indiquées ci-dessous devront impérativement être respectées. Aucun délai supplémentaire ne pourra être envisagé.

1	TRAVAIL EN CLASSE <u>De septembre à décembre 2026</u> Travail des professeurs avec leurs classes autour des textes choisis : lecture, mise en voix, entraînement à la fluence et préparation des présentations. Il n'y a pas de thème imposé cette année (Voir Ressources Eduscol).
2	HUITIÈMES DE FINALE <u>Avant le 10 décembre 2026, dans la classe</u> Dans la classe ou le groupe Une première élection se déroule au sein de la classe ou du groupe en 6e pour les lectures individuelles et chorales. Le vote des élèves est réalisé à l'aide d'une grille construite avec eux.
3	QUARTS DE FINALE <u>Du 1er février au 5 mars 2027 - cette phase pourra être valorisée dans le cadre de la semaine académique de l'expression</u> Dans l'établissement Une sélection est organisée entre les gagnants de chaque classe lorsque plusieurs classes sont engagées.
4	DEMI-FINALES (AVRIL) <u>À l'échelle du bassin (bassin sud et ouest et bassin nord et est)</u> Les demi-finalistes : 1 candidat individuel et 1 équipe (maximum 3 élèves) se rencontrent par bassin pour une demi-finale académique, le mercredi, en présence des demi-finalistes, des enseignants et des parents. Les dates et les lieux des demi-finales seront communiqués ultérieurement.
5	FINALE ACADÉMIQUE (MAI - JUIN) Premier et second degré Premier et second degrés réunis pour la finale qui désignera les lauréats académiques. A ce stade du concours, les finalistes se verront remettre une récompense symbolique en reconnaissance de leur engagement en faveur de la lecture. La date et le lieu de la finale seront communiqués ultérieurement.

DE LA CLASSE AU BASSIN, UNE MÊME AMBITION : faire entendre les textes et donner aux élèves le goût de lire, d'interpréter et de partager.

LES INSCRIPTIONS ET REMONTÉES

1- INSCRIPTIONS POUR LE PREMIER ET SECOND DEGRÉ

Les inscriptions se feront sur la plateforme ADAGE avant le vendredi 6 novembre, délai à respecter IMPÉRATIVEMENT.

Inscrire sa classe c'est l'inscrire pour la lecture individuelle et la lecture chorale.

2- REMONTÉES POUR LE PREMIER ET LE SECOND DEGRÉ

Pour le premier degré en vue de **la centralisation des résultats des quarts de finales, un lien lime survey sera envoyé aux inscrits en février.**

Pour le second degré, les résultats seront envoyés aux organisatrices **sur une adresse mail** qui vous sera envoyée après les inscriptions.